THÈME D'UNE CONFÉRENCE À L'INSEG

Quel impact du printemps arabe sur l'Algérie ?

Quel impact du printemps arabe sur l'Algérie ? Quels sont les facteurs ayant contribué, d'une manière ou d'une autre, à la mise «à l'écart» de l'Algérie dans ce qui se passe dans le monde arabe, depuis l'étincelle allumée par Mohammed Bouazizi à Sidi Bouzid en Tunisie ? L'explication de l'universitaire Ammar Belhimer.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - Animant jeudi dernier une conférence-débat portant le thème «les bouleversements dans le monde arabe et leurs répercussions sur l'Algérie», à l'Institut national des études de stratégie globale, Ammar Belhimer, également journaliste, est revenu, d'une manière académique mais surtout «du point de vue de droit», sur l'impact de la révolution arabe sur l'Algérie.

D'aucuns attendaient l'Algérie, dès le début de ce mouvement de révoltes, basculer dans «son» printemps arabe, mais hormis les quelques émeutes «contre l'envolée de certains produits alimentaires» enregistrés au début de l'année 2011, Alger s'en est sortie «indemne». «Tout d'abord, il faut dire que l'Algérie n'est pas le seul pays épargné par cette mise en conformité violente qui a visé la région MENA, a fait savoir M. Belhimer citant notamment le Maroc, la Jordanie et les pays du Golfe. S'il est vrai que depuis le début du déclenchement de ces révoltes, programmées dans le cadre du Grand-Moyen-Orient (GMO) cher à l'ancien président Bush, les analystes ont axé globalement leurs explications sur les facteurs géopolitiques. Pour l'universitaire Belhimer, le cas de l'Algérie est un peu exceptionnel compte tenu de certains paramètres.

Se basant sur un sondage réalisé avant avril 2014 (donc avant les élections présidentielles) par l'institut de sondage Arab Barometer, l'orateur a indiqué que «l'impact de cette révolte arabe» sur l'Algérie est ressenti via 4 niveaux.

Le premier a trait au besoin de sécurité. «Le printemps arabe a accru, accentué et approfondi l'aversion des Algériens pour la violence. Comme s'ils sont tétanisés, vaccinés et immunisés contre la violence. Le printemps arabe n'a fait que confirmer cette tendance et revendication de paix. Le besoin de sécurité est le premier besoin exprimé par les Algériens. Le deuxième besoin est de lutter contre la corruption», a-t-il souligné. En d'autres termes, en sus du traumatisme de la «décennie noire» et la guerre en Syrie et surtout en Libye et ses conséquences, avec le renforcement de cellules terroristes dans le Sahel comme au nord du Mali, les Algériens ont encore renforcé le désir sécuritaire.

Photo : Samir Sid

Manifestation à Alger de Baraket contre le quatrième mandat.

Le deuxième impact a trait, selon l'orateur, à «la contraction des libertés pour rendre maîtrisable la situation». En effet, depuis l'avènement de ce printemps arabe, le gouvernement algérien a encouragé la multiplication des associations et partis politiques, sans toutefois qu'ils parviennent à se structurer réellement en force commune. «Pour ce qui est du troisième impact, il s'agit de l'ajournement malheureux des impératifs de sécurité juridique qui est de construction de l'Etat de droit par le passage d'une régulation par la violence à une régulation par le droit». L'universitaire et journaliste-chroniqueur Ammar Belhimer a cité le quatrième impact qui concerne, cette fois-ci, le volet socio-économique. «Le printemps arabe a contraint les pouvoirs publics au relâchement budgétaire et accentué les transferts sociaux qui représentent actuellement autour de 14% du PIB», selon la même source. Par ailleurs, au cours du débat, Ammar Belhimer a insisté sur le fait que le «relâchement de la contrainte budgétaire» n'a été rendu possible qu'à travers le remboursement anticipé de la dette extérieure algérienne. «Il faut reconnaître au gouvernement l'audace d'anticiper le remboursement de la dette extérieure. Car avant, le FMI s'est ingéré directement dans la gestion interne de notre économie conformément aux articles 30 et 8. Maintenant, l'Algérie a pu recouvrer les instruments de la décision économique à travers le remboursement anticipé de la dette extérieure, mais cela ne peut pas durer longtemps car la conjoncture pétrolière ne le permet plus», a-t-il conclu.

S. B.

UN COMMERCE ILLÉGAL QUI RAPPORTE GROS

Saisie d'armes et de munitions dont du TNT et des détonateurs à Mostaganem

Le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem a réussi à intercepter, la semaine dernière, deux trafiquants qui circulaient à bord d'un véhicule de marque Renault Mégane, dans un barrage routier sur la RN 11, à hauteur du phare de cap Ivy dans la localité de Benabdelmalek-Ramdane, à quelque 25 km du chef-lieu de wilaya.

Lors de la fouille systématique dudit véhicule, les gendarmes ont découvert 577 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques. C'est à partir de cette action et en vertu des mandats de perquisitions ordonnés par le procureur de la République dans leurs domiciles que le pot aux roses a été découvert, puisque ces deux sinistres individus détenaient illégalement un arsenal d'armes et de munitions, constitué d'un fusil de chasse, 885 grammes de TNT, 6 détonateurs, 332 cartouches, 6 kg de poudre de chevrotine, 945 grammes de poudre noire de pulvérin, 250 capsules, 3 cartouchières et 2 longs sabres.

En outre, un véhicule de marque Toyota Hilux et deux sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, estimées à 200 000,00 DA et 250 euros ont été saisies au cours de cette opération.

Présentés devant le magistrat instructeur, les deux mis en cause ont été placés en détention préventive dans l'attente des résultats de l'instruction judiciaire qui déterminera avec exactitude les tenants et les aboutissants de cette affaire et situera les responsabilités de ces deux trafiquants.

Photo : DR

Les deux individus détenaient un arsenal d'armes et de munitions.

A. B.

FUITE DE DEVISES

La douane durcit son dispositif

Monsieur Mohamed-Amine Bouderbala, le directeur général des douanes en visite à Mascara, a annoncé un renforcement du dispositif de contrôle au niveau des services douaniers.

Evoquant le transfert illégal de devises et les exigences de la lutte contre les atteintes à l'économie nationale, il déclarera que la coordination sera plus que jamais de mise avec les services de sécurité et ceux du ministère du Commerce pour identifier les auteurs en ajoutant que passé le délai de 21 jours, les marchandises abandonnées au niveau des ports seraient saisies et vendues aux enchères si les conditions réunies. La célérité sera observée pour le contrôle des produits ou autres appartenant aux 180 opérateurs agréés, fera-t-il savoir.

Il fera également état de l'installation de sept scanners au niveau des postes frontaliers et quinze autres au niveau des ports secs. Dans le chapitre trafic de drogue, le premier responsable des douanes, s'appuyant sur les statistiques édifiantes de son département, dira que celles-ci traduisent le passage de l'Algérie d'un pays de transit notamment de cannabis à celui de consommateur.

A propos des droits douaniers, l'on apprendra que ceux-ci ont relativement baissé en 2014 par rapport à l'année 2013 lors de laquelle ils se sont chiffrés à 930 milliards de dinars. L'explication est la baisse de l'importation de gasoil.

Enfin, s'agissant des postes de douane au niveau des wilayas, leur mission se définit autour du contrôle complémentaire.

M. Meddeber